

Règlement et fonctionnement du calendrier des compétitions

La Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton est garante de l'organisation du calendrier sportif du badminton en Nouvelle-Aquitaine, c'est elle qui assure la cohérence des compétitions durant la saison sportive.

Ce document vient préciser les règles de fonctionnement.

1. Echelonnement

L'échelonnement pour le placement des compétitions est le suivant :

- Positionnement des compétitions fédérales dans un premier temps
- Puis positionnement des compétitions régionales
- Puis positionnement des compétitions départementales
- Puis positionnement des compétitions dites locales (clubs).

2. Championnats régionaux et compétitions régionales

Lorsqu'un club demande le positionnement d'une compétition en même temps qu'une compétition régionale, la ligue n'autorisera cette compétition qu'aux conditions suivantes :

- Distance de 100 kms minimum
- Catégorie différente ou niveau différent

Des adaptations peuvent être validées par la ligue en fonction de la situation.

3. Championnats départementaux

Pour des raisons d'organisation et de cohérence, la Ligue Nouvelle-Aquitaine propose un cadre commun pour les championnats départementaux, selon les modalités suivantes :

3.a. Proposition des dates : la Ligue soumettra trois dates unifiées pour l'ensemble des championnats départementaux. Ces propositions seront communiquées au plus tard en juin de la saison précédente (saison *n-1*).

3.b. Validation et blocage des dates : une fois la date limite de retour des comités passées, ces dates seront officiellement réservées sur le calendrier régional.

3.c. Cas particuliers

Si un comité souhaite choisir une date non proposée par la Ligue, ou modifier une date en cours de saison, les règles de protection ne s'appliqueront pas. Le comité devra alors se conformer aux dispositions générales régissant les clubs.

4. Positionnement des compétitions des clubs dans le calendrier régional

6.a. Positionnement face à une compétition régionale

L'accord de la ligue est donné à la suite d'une demande écrite par mail à calendrier@lnaqbad.fr et si :

- La compétition ne concerne pas directement le même public ou le même niveau, ~~exemple : possibilité de faire une étape TRJ et un tournoi pour les jeunes non-compétiteurs ;~~
- La compétition est distante de plus de 100 kms du lieu de compétition de la compétition régionale. *La distance sera calculée via l'outil google maps en utilisant le trajet le plus court proposé au moment du traitement de la demande.*

L'accord sera donné si le public, la catégorie ou le niveau sont différents (ex : P-D vs R-N). Une compétition par équipe sera considérée étant similaire à une compétition individuelle. Des adaptations peuvent être validées par la ligue en fonction de la situation.

6.b. Positionnement face à une compétition départementale

- L'accord de la ligue est donné à la suite d'une demande écrite par mail à calendrier@lnaqbad.fr. Pour cet accord, la ligue sollicitera le comité départemental qui disposera de 14 jours pour répondre à la sollicitation.
- La compétition ne concerne pas directement le même public ;
- La compétition est distante de plus de 100kms du lieu de compétition de la compétition départementale. *La distance sera calculée via l'outil google maps en utilisant le trajet le plus court proposé au moment du traitement de la demande.*

Une compétition par équipe sera considérée étant similaire à une compétition individuelle.

5. Méthodologie de déclaration de compétition

Pour la déclaration de compétition, les clubs devront respecter la méthode suivante :

- 5.a. Demande de positionnement sur le calendrier régional via un formulaire en ligne : <https://lnaqbad.fr/demande-dautorisation-de-tournois/>.

Une validation sera nécessaire pour l'intégration au calendrier.

Le tournoi ne sera pas autorisé via poona sans validation de l'intégration au calendrier régional.

Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée, une réponse sera apportée, dans la mesure du possible, par mail sous 10 jours.

La priorisation se fera de manière chronologique.

5.b. Demande via poona pour l'autorisation fédérale, la proposition de date sur poona doit se faire 90 jours avant la manifestation : <https://poona.ffbad.org/>

6. Nombre de compétitions autorisées par saison

6.a. Jusqu'au 31 octobre

Un même club pourra demander 2 dates pour des compétitions dites privées pour les catégories adultes ou vétérans.

Sont comprises les compétitions adultes, vétérans ou mélangeant un des deux publics.

Les compétitions réservées aux jeunes, au public féminin ou handibad ne sont pas soumises à cette règle.

Dès lors qu'une compétition n'est pas réservée aux publics jeunes, féminin ou handibad, elle entre dans le quota de nombre de compétitions.

6.b. A partir du 01^{er} novembre et jusqu'au 31 décembre

Un même club pourra demander une troisième date pour une compétition dite privée pour les catégories adultes ou vétérans.

6.c. A partir du 01^{er} janvier

Si un club a reçu la validation pour la réception d'une compétition fédérale (départementale, régionale ou nationale), alors il pourra bénéficier d'une dérogation pour organiser une 4eme compétition pour les catégories adultes et vétérans. La demande pour cette 4eme compétition devra être faite à partir du 01^{er} janvier de la saison en cours.

Une compétition fédérale, régionale ou départementale n'entre pas dans les 2 compétitions dites privées.

~~Pour les compétitions se déroulant en semaine, actuellement, le RGC laisse la liberté à la ligue de donner des dérogations pour dépasser les horaires de fin de compétition (21h ou 19h). Pour le moment, la liberté est donnée aux clubs pour les organisations. La Ligue se réserve le droit de modifier ce règlement en cas d'abus sur ce type de compétitions.~~

6.d. Cas des compétitions nocturnes

Concernant les compétitions « nocturnes », la ligue statuera en fonction de la situation mais les règles de concurrence ne seront pas appliquées.

6.e. Cas des compétitions en soirée en semaine

Le RGC donne la possibilité d'attribuer des dérogations pour les compétitions en semaine en soirée, la ligue statuera en fonction de la situation.

7. Périmètre géographique

Un club ne pourra pas organiser de compétition si une compétition est déjà prévue à moins de 50kms pour :

- Le même public,
- Le même niveau ou la même catégorie.

La distance sera calculée via l'outil google maps en utilisant le trajet le plus court proposé au moment du traitement de la demande.

Cas spécifique à Bordeaux :

La densité de joueurs sur Bordeaux permet une adaptation des règles, le traitement pour les compétitions situées dans un rayon de 20kms autour de Bordeaux sera fait de manière humaine en prenant en compte les spécificités des compétitions.

Une compétition organisée sur 1 seule journée ne bloquera pas le week-end, la ligue pourra valider une autre compétition en même temps sans respecter la règle de distance.

8. Calendrier

La ligue affichera le calendrier des compétitions organisées par la ligue, les comités départementaux et par les clubs sur son site internet.

9. Juge arbitrage

9.a.Clubs de plus de 60 licenciés

Les clubs de plus de 60 licenciés voulant organiser un tournoi officiel devront avoir un JA licencié **et actif** dans le club.

Un club de + de 60 licenciés n'ayant pas de JA licencié **et actif** dans le club ne pourra pas organiser de compétition dite "normale", cependant, il pourra organiser des rencontres promobad avec un GEO.

Dans le cas d'une perte de JA présent en N-1 :

1/ Possibilité d'organiser une compétition uniquement si quelqu'un a terminé la formation GEO 1 la saison N-1 ou la saison N.

2/ Une seconde compétition ne pourra être organisée que si une personne a suivi la formation JALA.

3/ Le club ne pourra pas organiser de compétition la saison suivante s'il n'a pas de JALA validé.

9.b. Clubs de moins de 60 licenciés

Les clubs de moins de 60 licenciés pourront ne pas avoir de JA licencié dans le club mais ils devront définir un JA référent du club.

En l'absence de JA licencié dans le club mais avec un JA référent, ces clubs (-60 licenciés) pourront organiser des compétitions ouvertes aux joueurs R4 maximum.

En l'absence de JA référent, le club ne pourra pas organiser de compétition dite "normale", cependant, il pourra organiser des rencontres promobad avec un GEO

10. Respect du Règlement Général des Compétition

La Ligue est chargée de veiller au respect des règles fédérales.

Dans le cas d'une violation du RGC fédéral, la ligue agira comme suit :

- Analyse de la situation avec recherche d'éléments probants
- Avertissement du club/comité fautif
- Interdiction d'organisation de compétition du club ayant déjà été averti
- Avertissement et rappel du/des JA de la compétition
- Rétrogradation du/des JA de la compétition.

11. Contact

Mail de contact : calendrier@lnaqbad.fr

La Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton